



Crédits photo GDS 03

## La Besnoitiose bovine

- ⇒ Une maladie parasitaire...
- ⇒ ...et vectorielle (transmise par des taons, stomoxes, aiguilles souillées...)
- ⇒ En expansion en France et en Europe

- ⇒ Une note est associée à chaque facteur de risque. Le **produit** de ces notes permet d'estimer le niveau de risque du rassemblement
- ⇒ Note = 0 : risque nul
- ⇒ Note de 1 à 6 : risque négligeable à faible
- ⇒ Note de 9 à 18 : risque modéré à fort

# CONCOURS : UNE SITUATION À RISQUE POUR LA BESNOITIOSE BOVINE ?

## *Le mot de l'AFSE et de GDS France*

*Ce document vise à donner aux organisateurs de concours et aux GDS des outils pour évaluer les risques de transmission de la besnoitiose bovine ainsi que des recommandations pour limiter ces risques. Il a été élaboré en s'appuyant sur l'état actuel des connaissances.*

Le risque de transmission de la maladie est lié à la présence conjointe du vecteur et d'animaux contaminants. Sans vecteur, ce risque est nul.

## ① étudier les conditions du rassemblement ....

### • Le lieu

La présence de stomoxes est favorisée par la présence de bâtiments d'élevage ou de centres équestres à proximité du lieu du rassemblement, sachant que les vecteurs se déplacent sur de faibles distances.

Certaines zones sont plus favorables aux taons (zones humides et/ou d'interface entre zone boisée et zone de prairie).

### • La période

Le risque de contamination est nul en dehors de la période d'activité vectorielle des stomoxes, c'est-à-dire de décembre à février, et reste faible en mars-avril (début de période d'activité). Les taons sont actifs de juin à septembre.

### • La durée

Plus elle est longue et plus le risque d'entrer en contact avec un nombre suffisant de vecteurs pour permettre la transmission de la maladie est important.



## ② ... pour évaluer le niveau de risque de présence des vecteurs et donc le risque de transmission de la maladie

Lieu du rassemblement		Période		Durée	
Pas d'élevage à 1km alentour Zone non favorable aux taons	0	hiver (déc-janv-fév)	0	1 ou 2 j	1
Présence d'un élevage entre 500 m et 1 km	1	printemps (mars-avril)	1	3 j et plus	2
Présence d'un élevage à moins de 500m et/ou zone favorable aux taons	3	été-automne (mai à nov)	3		

Exemple : un rassemblement dans un hall d'exposition proche d'une ville et éloigné de tout élevage au mois d'août sur 2 jours : lieu (0) x période (3) x durée (1) = 0  
→ risque nul

# NOS RECOMMANDATIONS POUR MAITRISER LE RISQUE

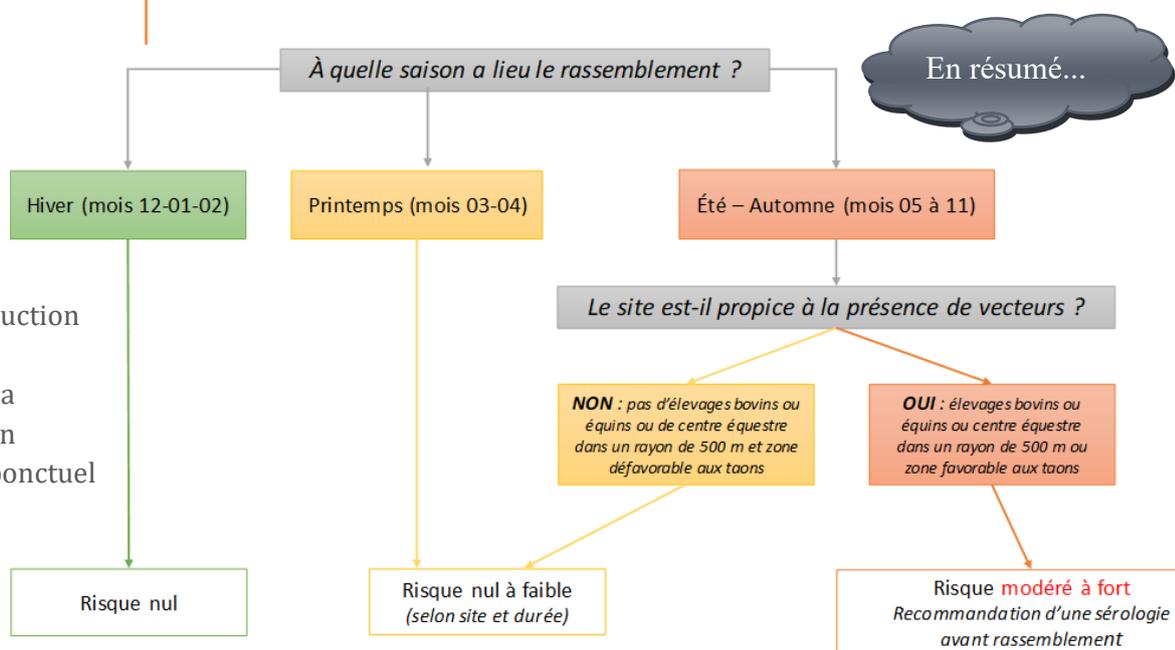
⇒ Dans ces conditions, le risque est nul, même en présence d'animaux contaminants.

Dans la mesure du possible, organiser les rassemblements :

- De décembre à février (saison d'inactivité vectorielle)
- Et/ou sur un site non propice aux vecteurs.

Si le rassemblement a lieu en pleine période d'activité vectorielle et sur un site jugé à risque (note globale de 9 à 18), il est recommandé de réaliser une prise de sang sur *tous les bovins de plus de 6 mois 21 jours avant le rassemblement, pour analyse individuelle ELISA* (avec possibilité de recontrôle par Western Blot en cas de résultat non négatif proche du seuil)

⇒ Evaluation et réduction du risque de transmission de la besnoitiose sur un rassemblement ponctuel



**La besnoitiose peut-elle être transmise par des stomoxes transportés par camion ?**

*Ce risque est faible car plusieurs centaines de stomoxes sont nécessaires pour transmettre la maladie*

**Un élevage infecté peut-il participer à un rassemblement ?**

*Si la période et le lieu du rassemblement ne sont pas propices aux vecteurs, le risque de transmission de la maladie est nul.*

**La présence d'un troupeau atteint de besnoitiose dans le voisinage présente-t-il un risque pour le rassemblement ?**

*La transmission du parasite se fait lorsqu'un vecteur doit interrompre son repas sur un animal contaminant et repiquer un autre animal. Le vecteur complète son repas sur un bovin très proche, voire sur le même bovin. Le risque de contamination par voisinage est donc assez faible en général, et est encore réduit sur un rassemblement de quelques jours.*